

# Plan Métropolitain de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire 2015/2020

## LES AXES STRATÉGIQUES

5 axes définis à l'issue d'une phase d'évaluation et de concertation

### Accompagnement et financement

- Aider au démarrage et au développement d'activités de l'ESS (particulièrement dans les quartiers relevant de la politique de la ville)
- Encourager et accompagner les démarches de mutualisation et de coopération économique
- Soutenir la visibilité, la lisibilité et la mobilisation des outils financiers existants
- Encourager de nouveaux modes de financement

### Animation territoriale

- Affirmer le rôle de chef de file de la MEL, pilote de la politique ESS sur son territoire
- Conforter les plans d'actions des communes engagées dans l'ESS
- Animer et accompagner les initiatives des territoires visant à développer l'ESS
- Aller vers davantage d'équité territoriale

### R&D et innovation

- Soutenir la contribution de la recherche à la structuration, au développement et au changement d'échelle de l'ESS
- Soutenir les démarches innovantes
- Soutenir la création de SCIC en réponse à des besoins de la collectivité
- Proposer de nouveaux modes de faire et consolider la place de l'ESS dans les concepts économiques émergents

### Sensibilisation, formation et promotion

- Rendre plus lisible et visible l'ESS
- Promouvoir ce mode d'entreprendre
- Agir en faveur de l'ESS dans le cadre de la commande publique

### Emplois et ressources humaines

- Accompagner le maintien de l'emploi dans les structures de l'ESS
- Garantir la qualité de l'emploi dans les structures de l'ESS et promouvoir la GPEC Territoriale
- Expérimenter de nouveaux dispositifs
- Poursuivre le dialogue social territorial

**Contact :** Clara SCHMIDT, chargée de mission ESS,  
Pôle développement économique et emploi  
Mail : [cschmidt@lillemetropole.fr](mailto:cschmidt@lillemetropole.fr)  
Mail : [serveco@lillemetropole.fr](mailto:serveco@lillemetropole.fr)

 **N° VERT 0 800 711 721**  
(appel gratuit depuis un poste fixe 8h15 - 17h30)



Lancement d'un nouvel appel à projets « Entreprendre autrement avec la MEL », visant à soutenir le démarrage et le développement d'activités économiques solidaires, ainsi que les démarches de mutualisation et de coopération entre acteurs. Cet appel à projets implique déjà de nombreux partenaires.



Avec la participation financière :



Conception : [resonance.coop](http://resonance.coop)



# Plan Métropolitain de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire 2015/2020

La MEL, territoire entreprenant et innovant  
pour une économie plus solidaire

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LA MÉTROPOLE

**3900** organismes  
**52 000** salariés  
**11%** des emplois

Les emplois dans l'ESS métropole



- Associations
- Coopératives
- Mutuelles
- Fondations
- Entreprises sociales

Source : INSEE Analyses 2012

## RETOUR SUR LE PROGRAMME D'ACTIONS 2011/2014

### RAPPEL DES OBJECTIFS :

- Développer l'ESS et rendre plus solidaire l'économie métropolitaine
- Plus d'équité entre les territoires
- Plus de transversalité

### POINTS SAILLANTS :

- L'appel à projets "Entreprendre autrement" :  
**47 dossiers financés**  
**609 000 € investis**
- 6 forums métropolitains
- Une démarche de mutualisation avec les communes
- Un événement grand public associant  
**4 villes et plus de 100 acteurs locaux**



SAM. 29 JUIN 2013

LILLE  
Place Rihour  
ROUBAIX  
Place de la Liberté  
TOURCOING  
Parc Saint Christophe  
VILLENUEVE  
D'ASCO  
Place Salvador Allende  
WATTRELOS  
Place de la Liberté  
10h > 18h

Faites  
de l'économie  
autrement

SOCIALE ET SOLIDAIRE.  
L'ÉCONOMIE QUI A DU  
SENS



## Plan Métropolitain de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire 2015/2020

### UN CONTEXTE

- La loi ESS de juillet 2014 confère à l'ESS une reconnaissance et une définition de son périmètre.
- La MEL conforte cette définition par les principes suivants :
  - > L'Humain au cœur du projet
  - > L'utilité sociale du projet
  - > La gestion démocratique
  - > La diversité des ressources financières
  - > L'ancrage territorial

### LES PRINCIPES

- L'ESS, une composante originale de l'économie générale
- L'ESS, une ambition métropolitaine
- L'ESS, un besoin de développement

### LES ENJEUX

- Poursuivre les actions engagées dans le plan précédent avec de nouvelles inflexions
- Accompagner la mise en économie d'initiatives de production de "communs"
- Renforcer l'intervention de l'ESS dans les quartiers et territoires en souffrance
- Conforter les cadres structurants favorisant les nouveaux modèles économiques
- Accompagner la consolidation financière des structures
- Contribuer à la Troisième Révolution Industrielle

### UNE AMBITION TRANSVERSALE ET MÉTROPOLITAINE

- L'ESS, articulée au PMDE 2015/2020, comme composante d'une économie de l'emploi, de la proximité, de l'innovation
- Concertation et alliances dynamiques
  - > Les autres politiques de la MEL
  - > Les territoires de la MEL
  - > Les réseaux de l'ESS
- L'ESS, indissociable d'autres politiques transversales
  - > Politique de la ville
  - > Développement durable

### L'ANIMATION ET LA GOUVERNANCE

- Des groupes projets et d'expertise
- Une animation territoriale des acteurs
- Des "Assises métropolitaines" tous les 3 ans
- Une instance de pilotage, le comité métropolitain de l'ESS
- Une évaluation permanente

### LES MOYENS ALLOUÉS

- Un Conseiller Métropolitain délégué à l'ESS
- Une thématique identifiée au sein du pôle développement économique
- Un budget de fonctionnement et d'investissement
- Un bouquet de partenaires financiers

